



**Bilan 2018 du
PLAN D'ACTION FAVORISANT
L'INTÉGRATION DES PERSONNES
HANDICAPÉES 2016-2018**



**COMITÉ DES REPRÉSENTANTS MUNICIPAUX (COMITÉ DE TRAVAIL)
2016-2018**

Bureau de l'arrondissement de Jonquière	Vacant
Service de la culture, des sports et de la vie communautaire – Division arts, culture et bibliothèques	1 membre
Service de la culture, des sports et de la vie communautaire – Division plein air et vie communautaire	3 membres
Service de la culture, des sports et de la vie communautaire – Division arénas et sports	1 membre
Service du génie	1 membre
Groupement des organismes des personnes handicapées du Saguenay (GOPHS)	1 membre
Service d'Hydro-Jonquière	1 membre
Service de police	1 membre
Service de sécurité incendie	1 membre
Service des communications et des relations avec les citoyens	1 membre
Service des immeubles – Division immobilisations	1 membre
Service des ressources humaines	1 membre
Service des travaux publics	1 membre
Société de transport du Saguenay	1 membre
Service du développement durable et de l'environnement	1 membre
Total	17 membres

REPRÉSENTANTS DU COMITÉ CONSULTATIF 2016-2018	
Association pour la promotion des droits des personnes handicapées de Jonquière (APDPH)	1 membre
Association pour le développement de la personne handicapée intellectuelle du Saguenay (ADHIS)	1 membre
Association régionale de loisirs pour personnes handicapées du SLSJ (ARLPH)	1 membre
Association renaissance des personnes traumatisées crâniennes du SLSJ (ARPTC)	1 membre
Centre de réadaptation en déficience physique (CRDP) Le Parcours – Déficience visuelle, auditive et aides techniques	1 membre
Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme (CRDITSA)	1 membre
Citoyens de la ville de Saguenay	4 membres
Conseil des aînés de la ville de Saguenay	1 membre
Groupement des organismes des personnes handicapées du Saguenay (GOPHS)	2 membres
Intégration La Baie	1 membre
Interassociation des personnes handicapées du Saguenay (INTER)	1 membre
Loisir-Plus	1 membre
Société de l'autisme région Saguenay–Lac-Saint-Jean (SAR)	1 membre
Ville de Saguenay	2 membres
Total	19 membres

**SOUS-COMITÉS PERMANENTS ET PONCTUEL
2016-2018**

Pour assurer la réalisation du plan d'action favorisant l'intégration des personnes handicapées 2016-2018, deux comités principaux œuvrent ensemble : le comité des représentants municipaux et le comité consultatif. Cette concertation donne lieu à un partenariat fort efficace. De ces comités sont nés sept sous-comités permanents, divisés par sphères d'intervention (sections du plan d'action) et un sous-comité ponctuel. Les sous-comités réunissent des membres du comité consultatif et du comité des représentants municipaux qui y siègent par intérêt et expertise.

Sous-comité Aménagement urbain	7 membres du comité consultatif 7 membres du comité des représentants municipaux
Sous-comité Immeubles	6 membres du comité consultatif 6 membres du comité des représentants municipaux
Sous-comité Transport	9 membres du comité consultatif 2 membres externes (OPHQ, RUTACS) 6 membres du comité des représentants municipaux
Sous-comité Emploi et formation des employés municipaux	2 membres du comité consultatif 4 membres du comité des représentants municipaux
Sous-comité Loisir (a été subdivisé en deux volets) : <ul style="list-style-type: none"> • Sous-comité Loisir – Culture • Sous-comité Loisir – Sports & vie communautaire 	Sous-comité Loisir – Culture : 4 membres du comité consultatif 4 membres du comité des représentants municipaux Sous-comité Loisir – Sports & vie communautaire : 4 membres du comité consultatif 4 membres du comité des représentants municipaux
Sous-comité Sécurité, prévention et intervention	3 membres du comité consultatif 4 membres du comité des représentants municipaux
Sous-comité Communication (ponctuel)	4 membres du comité consultatif 4 membres du comité des représentants municipaux

MOT DE LA MAIRESSE DE SAGUENAY



Chers concitoyens,

La Ville de Saguenay est immensément fière de présenter la mise à jour 2018 du plan d'action favorisant l'intégration des personnes handicapées (PAIPH) 2016-2018. Ce document établit les jalons pour les interventions qui ont été réalisées en 2016 et 2017 ainsi que celles qui seront mises en place en 2018, permettant aussi bien aux services et employés municipaux qu'aux organismes et aux personnes du milieu de connaître les objectifs de la Ville de Saguenay dans le domaine de l'accessibilité universelle, ainsi que les outils qui sont proposés pour y parvenir.

Chaque plan d'action triennal permet une rétroaction sur le précédent et la mise à jour annuelle permet d'apporter les corrections et ajustements nécessaires afin qu'il tienne toujours davantage compte des réelles préoccupations et des besoins concrets des personnes en situation de handicap, ainsi que de leur entourage.

Plusieurs services municipaux travaillent de concert au développement de cette culture au sein de l'administration municipale, afin que nous devenions, à Saguenay, maîtres dans l'art d'offrir des services non seulement adaptés, mais optimisés pour tous.

Et certes, ce sont principalement les gens du milieu qui peuvent nous aider à ce niveau, en identifiant leurs attentes réelles, entre autres parce que cette approche est relativement nouvelle dans les villes en général. Nous avons besoin de l'implication de toutes les personnes concernées, cela faisant partie intégrante d'une participation active à la démocratie citoyenne, ce qui est, pour moi et pour les membres du conseil municipal,

une priorité. C'est donc en collaboration que les réalisations prévues à ce plan triennal pourront être réalisées.

Merci à tous les intervenants qui ont investi temps et efforts, et sans qui la réalisation de ce plan d'action n'aurait pas été possible. Je tiens tout spécialement à féliciter le Service de la culture, des sports et de la vie communautaire de la Ville de Saguenay pour son assiduité à la supervision de ce dossier, afin que puissent se développer et se perfectionner toujours davantage les interventions municipales au niveau de l'accessibilité universelle.

Bonne lecture à toutes et à tous!

Josée Néron
Mairesse

TABLE DES MATIÈRES

MISE EN CONTEXTE	7
BILAN DES RÉALISATIONS PLAN D'ACTION 2016-2018	11
SECTION 1 – AMÉNAGEMENT URBAIN	12
Chaussée et trottoirs	12
Déneigement	14
Stationnements	14
Traverses piétonnes	16
SECTION 2 – IMMEUBLES	19
Immeubles	19
SECTION 3 – TRANSPORT	23
Transport en commun et transport adapté	23
SECTION 4 – EMPLOI ET FORMATION DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX	26
Emploi	26
Formation – Tous les services municipaux	28
Formation – Sécurité incendie	29
Formation – Service de la culture, des sports et de la vie communautaire	30
SECTION 5 – CULTURE, LOISIRS, VIE COMMUNAUTAIRE ET ORGANISMES	32
Activités de loisirs, artistiques, culturelles, sportives et communautaires	32
Bibliothèques	35
Évènements	37
Lieux et équipements	38
Mise en œuvre du plan d'action favorisant l'intégration des personnes handicapées	40
Parcs et espaces verts	43
Piscines extérieures	45
Pistes cyclables	45
Plans d'eau	46
Sentiers pédestres	46
SECTION 6 – SÉCURITÉ, PRÉVENTION ET INTERVENTION	48
Sécurité incendie	48
Service de police	50

MISE EN CONTEXTE

Lorsque la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale* fut sanctionnée par le gouvernement du Québec, le 17 décembre 2004, la Ville de Saguenay a rapidement mis en place des actions afin de réduire les obstacles que pourraient rencontrer les personnes en situation de handicap sur son territoire.

Depuis janvier 2011, le Service de la culture, des sports et de la vie communautaire a la responsabilité de la mise en œuvre du *Plan d'action favorisant l'intégration des personnes handicapées* (PAIPH) de la Ville de Saguenay. En continuité avec ce qui a été fait en 2013-2015, il a ciblé un objectif principal pour les années 2016, 2017 et 2018. Il désire poursuivre le travail débuté afin de répondre aux besoins et priorités exprimés par le milieu pour favoriser l'intégration des personnes handicapées. En travaillant en constant partenariat avec les gens œuvrant auprès d'elle, la Ville de Saguenay s'assure de développer des projets adaptés, répondant aux besoins identifiés par le milieu et d'en faire la promotion de façon efficace.

La Ville de Saguenay a pour obligation de déposer une mise à jour annuelle de son plan d'action auprès de l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ). Cet exercice permettra d'ajouter, de modifier et d'adapter le contenu du plan d'action triennal aux réalités observées annuellement.

Le plan d'action 2016-2018 est divisé en six sections rassemblant les observations, les obstacles, les actions, les indicateurs de réussite ainsi que l'échéancier prévu :

Section 1 : Aménagement urbain

Section 2 : Immeubles

Section 3 : Transport

Section 4 : Emploi et formation des employés municipaux

Section 5 : Culture, loisir, vie communautaire et organismes

Section 6 : Sécurité, prévention et intervention

Réaliser un plan d'action demande un travail d'équipe non seulement avec le milieu, mais également avec les différents services municipaux afin de mener à bien les projets. Avant de débuter, voici un bref portrait des rôles des services municipaux de la Ville de Saguenay.

Affaires juridiques et greffe

Le Service des affaires juridiques et du greffe comprend quatre divisions, soit le contentieux, la cour municipale, la gestion des documents et des archives et, finalement, le greffe. Il offre aux citoyens le service de correspondance au conseil, d'accès à l'information, de copies de règlements et de résolutions, d'assermentation ainsi que d'information générale s'appliquant au type de services offerts (réclamations, recours en justice, lois et réglementations, etc.).

Aménagement du territoire et urbanisme

Le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme a pour mission de planifier, de concevoir et de mettre en œuvre le développement et le « redéveloppement » de la ville de Saguenay. Le tout est possible par la création de politiques stratégiques, de standards et de règles applicables aux travaux municipaux et à l'occupation du territoire. Il est chargé de réaliser les analyses et les documents nécessaires afin que les interventions du conseil, au niveau de l'aménagement du territoire, soient adéquates. Cela englobe ces secteurs d'activités :

- Planification (plan d'urbanisme, schéma d'aménagement) et mise en valeur du territoire;
- Aménagements municipaux;
- Protection du patrimoine;
- Réglementation d'urbanisme;
- Programmes gouvernementaux;
- Propriétés municipales.

Communications et relations avec les citoyens

Le Service des communications et des relations avec les citoyens a pour mission de planifier, d'organiser, de diriger et de contrôler les activités d'information, de communications et de relations publiques de la municipalité, de fournir une information précise et pertinente à l'ensemble de ses publics internes et externes, clients et partenaires actuels et potentiels, de maintenir une communication constante entre l'administration municipale et le public dans le but de garantir une compréhension mutuelle et une utilisation efficace des services offerts.

Culture, sports et vie communautaire

Le Service de la culture, des sports et de la vie communautaire comprend trois divisions, soit les aré纳斯 et sports, les arts, la culture et les bibliothèques ainsi que celle de la vie communautaire et du plein air. Le service a pour objectifs de :

- Soutenir les organismes et bénévoles (clubs, corporations, etc.);
- Gérer les installations et les équipements (salles de spectacles, centres culturels, pavillons de loisirs, aré纳斯, piscines, terrains sportifs, etc.);
- Réaliser des activités et actualiser celles-ci selon les besoins des clientèles (expositions, ateliers, cours, activités sportives, etc.);
- Collaborer à l'organisation d'événements;
- Planifier et encadrer le développement culturel, communautaire, plein air et sportif;
- Informer sur les activités et programmes offerts par le service et les organismes partenaires;
- Partager son expertise avec d'autres organismes et institutions préoccupés du développement culturel, sportif et communautaire.

Développement durable et environnement

Le Service du développement durable et de l'environnement a pour mission de promouvoir et encadrer le développement durable, protéger l'environnement et gérer ses paramètres, soit l'eau, l'air, le sol, la biodiversité et les matières résiduelles. Sa vision est d'être la référence dans le domaine du développement durable et de l'environnement, tant pour les citoyens que pour les autres services municipaux de la Ville de Saguenay.

Direction générale

La Direction générale de la Ville de Saguenay a pour mission de planifier, d'organiser, de diriger et de contrôler l'ensemble des services offerts par la municipalité à la communauté. Basée sur l'approche du service client, sa raison d'être est d'assurer l'exécution des actions du conseil municipal, du comité exécutif et des conseils d'arrondissement dans le cadre de ses attributions suivant les dispositions de la loi, et ce, en fonction des valeurs, des objectifs et des stratégies identifiés comme prioritaires par la municipalité.

Équipements motorisés

Le Service des équipements motorisés a pour mission d'assurer l'entretien de tous les équipements motorisés, le suivi des inspections préventives en accord avec les normes de la Commission des transports du Québec, ainsi que le remplacement des équipements motorisés (préparation des devis). Il gère également tous les systèmes de distribution du carburant ainsi que l'aspect légal de l'opération du parc véhiculaire (immatriculations et assurances, suivi des dossiers d'accidents et enregistrement des ateliers au programme PEP).

Finances

Le Service des finances a pour mission d'assurer une saine gestion des ressources financières de la municipalité et de proposer des stratégies financières, fiscales et budgétaires qui répondent aux orientations et aux objectifs du conseil municipal. Le service doit également satisfaire, de la façon la plus efficace et économique, les besoins en acquisition de biens et de services des différentes directions pour rendre la prestation de services aux citoyens, dans un contexte de concurrence transparent et objectif qui respecte les lois et politiques en vigueur.

Génie

Le Service du génie a pour mission la planification, la conception et la mise en œuvre du développement et de la rénovation des infrastructures (aqueducs, égouts, voirie, ponts, parcs, forêts, etc.) de la ville de Saguenay en établissant les politiques stratégiques, les standards ainsi que les règles applicables aux travaux municipaux.

Hydro-Jonquière

Le Service d'Hydro-Jonquière a pour mission d'assurer à sa clientèle un approvisionnement en électricité avec le meilleur indice de continuité et au meilleur rapport qualité/prix, tout en offrant certains services spécialisés sur le territoire de la ville, comme l'entretien des feux de circulation et du réseau de télécommunication, en plus de l'éclairage des rues de l'arrondissement de Jonquière.

Immeubles

Le Service des immeubles a pour mission d'assurer une saine gestion de tous les équipements et bâtiments placés sous sa responsabilité en procédant aux achats, à l'entretien et au suivi des réglementations, et ce, au meilleur rapport qualité/prix possible. Il comprend deux divisions : entretien ménager et parc immobilier.

Ressources humaines

Le Service des ressources humaines développe et met en place des politiques de gestion des ressources humaines, aide l'administration municipale en offrant des services de développement, de relation de travail et de processus d'embauche. Il s'assure également que les employés soient efficaces tout en leur offrant un milieu de travail stimulant, agréable, respectueux et équitable.

Ressources informationnelles

Le Service des ressources informationnelles a pour mission d'accompagner l'organisation au niveau technologique dans la réalisation de ses mandats. Le service doit s'assurer que l'ensemble des services municipaux disposent des systèmes et équipements informatiques adéquats afin de leur permettre de fournir efficacement la prestation de services inhérents à leurs différents objectifs et mandats.

Sécurité incendie

Le Service de sécurité incendie a pour mission de servir et de protéger le citoyen par la prévention, l'organisation de secours et l'intervention lors d'incendie. Il doit mettre en place un plan d'organisation en matière d'intervention et d'analyse du risque, structurer et planifier l'organisation et la prestation des secours pour toutes les catégories de risques, en plus d'offrir des programmes de prévention des incendies, de formation du public et de protection civile.

Service de police

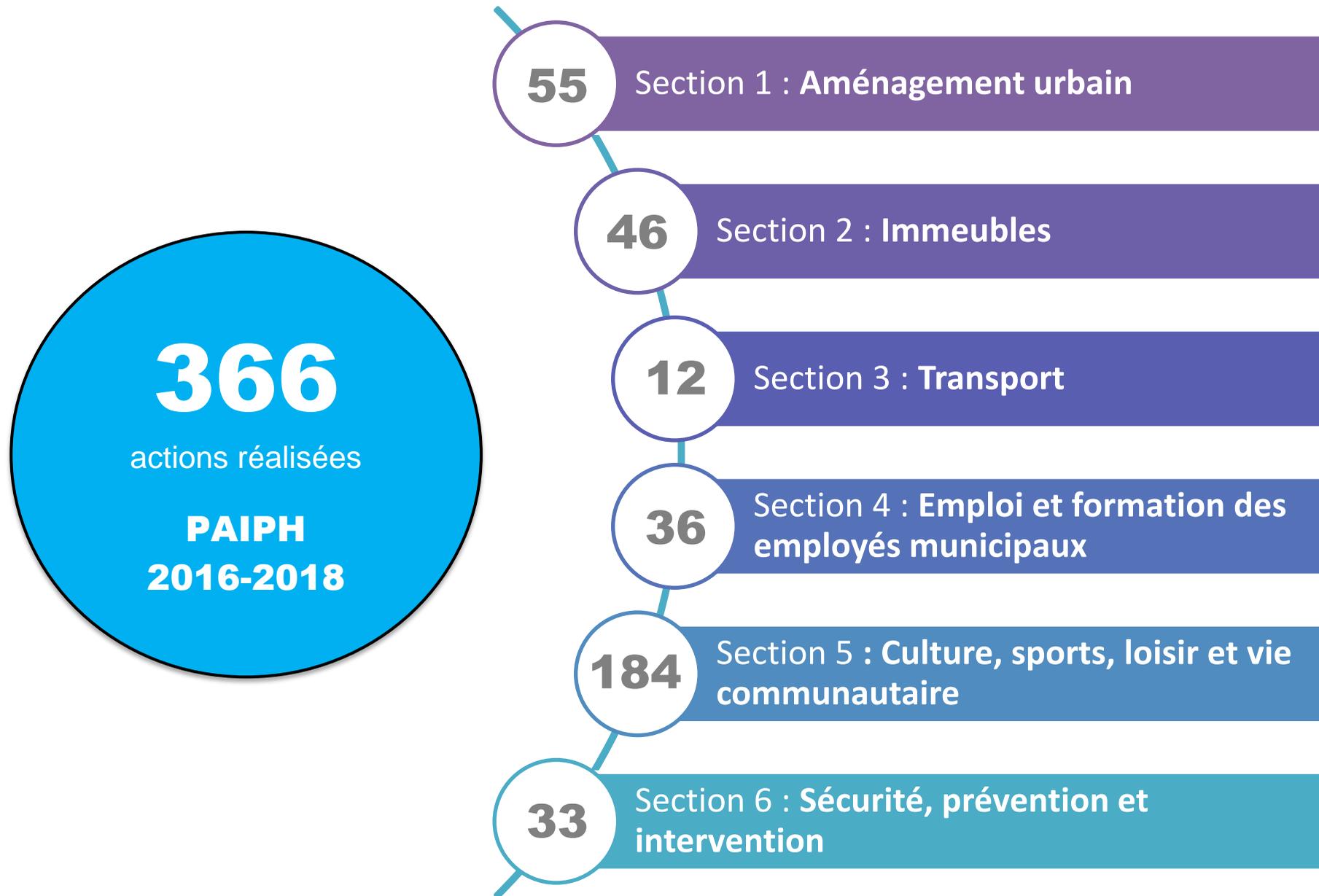
Le Service de police de Saguenay a pour mission d'offrir aux citoyens un service professionnel et de qualité de maintien de l'ordre social par la prévention et la répression du crime. Les services de sécurité publique des anciennes municipalités (avant la fusion de 2002) ont été regroupés afin de maximiser les ressources et d'améliorer le service à la population, et ce, au meilleur rapport qualité/prix possible. Cependant, les arrondissements de Chicoutimi et de La Baie conservent des postes de police de proximité. De plus, le 9 avril 2004, une entente a été signée avec la municipalité de Larouche afin que le SPS couvre également le territoire de cette municipalité. Le service doit maintenir la paix, l'ordre et la sécurité publique, prévenir le crime et les infractions, en rechercher les auteurs et les citer en justice, ainsi que veiller à l'application des lois en vigueur qui visent le contrôle de la criminalité sur le territoire de Saguenay.

Travaux publics

Le Service des travaux publics a pour mission d'entretenir les infrastructures municipales de voirie, des réseaux d'égout et d'aqueduc ainsi que des parcs. Plus précisément, il a pour responsabilité de fournir aux citoyens une eau potable de première qualité, d'assurer le traitement des eaux usées conformément aux normes en vigueur, en plus de s'assurer que ses opérations, ainsi que celles des sous-traitants, s'effectuent conformément aux lois et règlements en vigueur en matière environnementale.

handicap.saguenay.ca

BILAN DES RÉALISATIONS | PLAN D'ACTION 2016-2018



366

actions réalisées

PAIPH
2016-2018

55

Section 1 : Aménagement urbain

46

Section 2 : Immeubles

12

Section 3 : Transport

36

Section 4 : Emploi et formation des employés municipaux

184

Section 5 : Culture, sports, loisir et vie communautaire

33

Section 6 : Sécurité, prévention et intervention

SECTION 1 AMÉNAGEMENT URBAIN

OBJECTIFS :

- Améliorer l'accessibilité des lieux;
- Réduire l'isolement social;
- Aménager des environnements accessibles;
- Accroître la participation citoyenne des personnes handicapées dans leur communauté;
- Offrir aux personnes handicapées la possibilité de se déplacer sans contrainte.



OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCE				PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES RÉALISATION ANNÉE 2018
		2016	2017	2018	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2019-2022	
CHAUSSÉE ET TROTTOIRS											
1. L'état de la chaussée et de certains trottoirs rend les déplacements des personnes handicapées difficiles et non sécuritaires.	1.1 Cibler les lieux les plus problématiques en fonction de leur utilisation par les personnes handicapées et de leur proximité des services.		X	X		<ul style="list-style-type: none"> ▶ Comité consultatif; ▶ Sous-comité Aménagement urbain; ▶ Service du génie; ▶ Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme; 	Une liste des endroits prioritaires a été remise au Service des travaux publics.		X		Tout au long de l'année, des lieux problématiques ont été relevés et transmis au Service des travaux publics.
	1.2 Valider les aspects importants à considérer pour un aménagement		X	X		<ul style="list-style-type: none"> ▶ Service des travaux publics. 	Des recommandations ont été formulées		X		<ul style="list-style-type: none"> ▶ Inspirés des meilleures pratiques d'aménagements publics accessibles, les éléments essentiels facilitant les

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCE				PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES RÉALISATION ANNÉE 2018
		2016	2017	2018	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2019-2022	
	optimal des trottoirs afin que les déplacements soient plus aisés										<p>déplacements des personnes handicapées ont été identifiés et communiqués aux services du génie, de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme ainsi qu'aux travaux publics.</p> <p>► Ces éléments ont également été intégrés dans la fiche d'analyse des abaissés de trottoir et traverses piétonnes.</p>
	1.3 Apporter les correctifs nécessaires afin de sécuriser les déplacements des personnes handicapées.				X		Avoir apporté des correctifs (préciser le nombre de réfections effectuées).		X		<p>► Travaux effectués dans le cadre d'une requête : au parc de la Rivière-du-Moulin à Chicoutimi, une pente douce asphaltée a été ajoutée pour sécuriser les déplacements des utilisateurs de vélos adaptés et d'aides à la mobilité motorisées.</p> <p>► Des abaissés de trottoirs ont été réalisés par le Service des travaux publics à divers endroits pouvant être fréquentés par des personnes handicapées.</p> <p>► Dépôt d'une demande au programme d'infrastructures Québec-Municipalité (PIQM-MADA) pour améliorer l'accès au parc Gaston-Gagnon ainsi qu'à la piste cyclable dans l'arrondissement de La Baie (secteur fréquenté par des personnes âgées et handicapées) – Élaboration de la demande, des plans et montage financier.</p> <p>► Analyse d'une requête pour améliorer l'accès à la piste cyclable sur la Première rue, arrondissement de La Baie.</p> <p>► Ajout d'une pente asphaltée pour rendre accessible l'entrée du pavillon Mellon, arrondissement de Jonquière.</p>

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCE				PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES RÉALISATION ANNÉE 2018
		2016	2017	2018	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2019-2022	
DÉNEIGEMENT											
2. Certaines infrastructures municipales (bâtiments, traverses piétonnes, etc.) sont difficiles d'accès en période hivernale.	2.1 Cibler les endroits les plus fréquentés par les personnes en situation de handicap et en prioriser quelques-uns.		X			<ul style="list-style-type: none"> ▶ Comité consultatif; ▶ Sous-comité Aménagement urbain; ▶ Service des travaux publics. 	Avoir ciblé 12 endroits prioritaires fréquentés par plusieurs personnes handicapées.		X		Une liste identifiant 19 bâtiments fréquentés par les personnes handicapées a été remise aux Service des travaux publics.
	2.2 Émettre des recommandations quant au déneigement adéquat de ces lieux.		X	X			<ul style="list-style-type: none"> ○ Avoir fourni la liste des 12 endroits prioritaires avec les recommandations reliées à ces lieux pour qu'ils soient intégrés au plan de déneigement. ○ Procéder, selon les recommandations émises, au déneigement de ces lieux lors d'une chute de neige. 		X		<ul style="list-style-type: none"> ▶ Dans la liste fournie aux Travaux publics, des précisions ont été ajoutées afin que le déneigement de ces lieux réponde aux besoins des usagers en situation de handicap dans le but de faciliter leur déplacement et leur accès aux bâtiments. ▶ Traitement d'une requête pour le déneigement du trottoir face à Service Canada afin de faciliter le débarquement et l'embarquement d'un employé en situation de handicap du transport adapté.
STATIONNEMENTS											
3. Certains stationnements pour personnes handicapées ont des lacunes et le suivi de l'état de ces derniers est ardu.	3.1 Créer une fiche d'analyse basée sur les normes en vigueur afin de valider la conformité des stationnements.		X			<ul style="list-style-type: none"> ▶ Comité consultatif; ▶ Sous-comité Aménagement urbain; ▶ Service du génie; ▶ Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme; ▶ Service des travaux publics. 	Une fiche d'analyse est créée et présentée aux services concernés.		X		Action réalisée. Détails disponibles dans le bilan 2017.

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCE				PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES RÉALISATION ANNÉE 2018
		2016	2017	2018	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2019-2022	
	3.2 Procéder à l'inventaire des stationnements à l'aide de la fiche d'analyse.		X			<ul style="list-style-type: none"> ▶ Service du génie; ▶ Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme; ▶ Service des travaux publics. 	L'inventaire est effectué.		X		Action réalisée. Détails disponibles dans le bilan 2017.
	3.3 Cibler les bâtiments municipaux, les artères et les organismes œuvrant auprès des personnes handicapées les plus fréquentés pour valider si ajouter un stationnement ou en déplacer un à ces endroits serait nécessaire.		X	X		<ul style="list-style-type: none"> ▶ Comité consultatif; ▶ Sous-comité Aménagement urbain; ▶ Service du génie; ▶ Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme; ▶ Service des travaux publics. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Une priorisation des endroits est réalisée, en collaboration avec le milieu, afin de connaître son point de vue sur les emplacements; ○ Nombre de stationnements priorités. 		X		<p>Ajout de cases de stationnement réservées aux personnes handicapées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ une au centre communautaire Saint-Jean-Eudes, arrondissement de Jonquière; ▶ une au Foyer des loisirs (côté aréna), arrondissement de Jonquière; ▶ une sur la rue Petit face à l'église Christ-Roi, arrondissement de Chicoutimi
	3.4 Selon les conclusions de l'analyse, effectuer les actions nécessaires afin que les stationnements soient conformes aux normes et aux besoins.		X	X		<ul style="list-style-type: none"> ▶ Service du génie; ▶ Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme; ▶ Service des travaux publics. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Avoir posé des actions en lien avec les stationnements (retiré, déplacé, ajouté, mis aux normes); ○ Nombre de stationnements modifiés. 	X	X		<p>Le projet de mise aux normes des stationnements pour personnes handicapées s'est poursuivi en 2018. Sur un total de 220 emplacements réservés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ 81 ont été mis aux normes en 2017; ▶ 84 ont été mis aux normes en 2018; ▶ 55 resteront à être mis aux normes en 2019.

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCE				PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES RÉALISATION ANNÉE 2018
		2016	2017	2018	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2019-2022	
4. Connaître l'emplacement des stationnements pour personnes handicapées est important et il n'y a aucun système pour assurer un suivi.	4.1 Créer un système de suivi des stationnements pouvant être mis à jour annuellement, en incluant l'inventaire.		X			<ul style="list-style-type: none"> ▶ Service du génie; ▶ Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme; ▶ Service des travaux publics. 	Un outil permettant d'effectuer un suivi a été créé et est utilisé par les services concernés.		X		Mise à jour de photos de cases de stationnement sur le logiciel JMAP dans lequel on retrouve tout l'inventaire des emplacements réservés aux personnes handicapées.
	4.2 Permettre aux organismes partenaires de consulter cette liste afin d'informer leur clientèle des endroits où sont situés les stationnements.		X	X			<ul style="list-style-type: none"> ▶ Comité consultatif; ▶ Sous-comité Aménagement urbain; ▶ Services des communications et des relations avec les citoyens; ▶ Service de la culture, des sports et de la vie communautaire. 	Avoir conçu un outil d'information recensant les stationnements et le rendre disponible pour consultation.		X	
TRAVERSES PIÉTONNES											
5. De nombreuses traverses piétonnes ne sont pas adaptées pour les personnes en situation de handicap.	5.1 Créer une fiche d'analyse afin de vérifier si l'emplacement de la traverse est justifié, si elle est sécuritaire et quels seraient les correctifs à apporter, si nécessaire.	X	X	X		<ul style="list-style-type: none"> ▶ Comité consultatif; ▶ Sous-comité Aménagement urbain; ▶ Service du génie; ▶ Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme; 	Une fiche d'analyse est conçue en collaboration avec les partenaires municipaux et du milieu.		X		<p>Dans le cadre du projet <i>Analyse des traverses piétonnes et abaissements de trottoir</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Réalisation de la fiche d'analyse en version électronique sur JMAP et sur l'application ESRI pour prélèvement des données sur le terrain avec le Service des ressources informationnelles; ▶ Embauche d'un étudiant pour la cueillette des données sur le terrain (28 mai au 31

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCE				PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES RÉALISATION ANNÉE 2018
		2016	2017	2018	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2019-2022	
	5.2 Procéder à l'inventaire des traverses piétonnes en fonction de la proximité des lieux fréquentés par les personnes handicapées (pharmacie, hôpital, centres commerciaux) à l'aide de la fiche d'analyse.	X	X	X		<ul style="list-style-type: none"> ▶ Service des travaux publics; ▶ Hydro-Jonquière. 	L'inventaire est effectué et un document permettant la mise à jour est développé.		X		juillet); <ul style="list-style-type: none"> ▶ Conception d'outils de travail et de référence pour l'étudiant (aide-mémoire visuel, lexique, schéma d'analyse d'une intersection, etc.); ▶ Liste exhaustive des rues et intersections à analyser dans chaque arrondissement – Cartographie des secteurs à analyser; ▶ Cueillette de données sur terrain : 600 relevés terrain + photos (279 relevés à Chicoutimi, 188 relevés à Jonquière, 133 relevés à La Baie ; ▶ Exportation des données sur JMAP ; ▶ Mise à jour de renseignements relativement à certaines requêtes liées à l'aménagement urbain (signalisation, traverse, chaussée, trottoir, stationnement); ▶ Entretien/réparation de 9 boutons d'appel dysfonctionnels; Autre requête traitée : <ul style="list-style-type: none"> ▶ Analyse d'une demande de feu sonore à l'intersection Grande-Baie Nord/Bagot, arrondissement de La Baie
	5.3 Selon les constats d'analyse, sécuriser les déplacements des personnes en situation de handicap en priorisant les actions à poser.			X			Avoir réalisé un à deux projets d'adaptation conformes aux besoins des personnes handicapées et sécuritaires, en prenant en considération l'aménagement intuitif.		X		

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCE				PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES RÉALISATION ANNÉE 2018
		2016	2017	2018	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2019-2022	
6. Les traverses piétonnes ne sont pas toujours respectées par les citoyens.	6.1 Sensibiliser les citoyens à l'importance de respecter les traverses piétonnes et aux conséquences pouvant découler du non-respect de ces dernières.		X	X		<ul style="list-style-type: none"> ▶ Comité consultatif; ▶ Sous-comité Communication; ▶ Service de police; ▶ Service des communications et des relations avec les citoyens. 	Avoir réalisé une campagne de sensibilisation sur l'importance du respect des traverses piétonnes.		X		<p>La campagne de sensibilisation et d'éducation aux traverses piétonnes « Au passage, pensez-y! » s'est déroulée du 15 au 31 octobre 2018 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ En collaboration avec le Service de police de Saguenay et la Société de l'assurance automobile du Québec; ▶ Conférence de presse de lancement (33 participants + un témoignage d'un jeune accidenté de la route ayant un traumatisme crânien); ▶ 100 affiches, 15 panneaux extérieurs, 12 panneaux électroniques; ▶ Matériel éducatif (kiosque); ▶ Tournée médiatique ▶ Capsule vidéo et publications sur les médias sociaux ▶ Information sur le site Web de la Ville; ▶ 1800 brassards de sécurité distribués; ▶ 500 feuillets de sensibilisation distribués; ▶ 6 kiosques et 1800 personnes sensibilisées; ▶ 51 opérations policières (10 constats d'infraction et 4 avertissements).

SECTION 2 IMMEUBLES

Objectifs :

- Améliorer l'accessibilité des infrastructures;
- Réduire l'isolement social;
- Aménager des environnements accessibles;
- Offrir aux personnes handicapées la possibilité de se déplacer sans contrainte;
- Accroître la participation citoyenne des personnes handicapées dans leur communauté.



OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCE				PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES RÉALISATION ANNÉE 2018
		2016	2017	2018	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2019-2022	
IMMEUBLES											
1. Plusieurs bâtiments municipaux offrant différentes activités ou services ne sont pas adaptés aux personnes handicapées.	1.1 Faire l'inventaire des bâtiments.		X			<ul style="list-style-type: none"> ▶ Comité consultatif; ▶ Sous-comité Immeubles; ▶ Service du génie; ▶ Service des immeubles. 	L'inventaire des bâtiments est effectué.		X		<p><i>Projet d'analyse de l'accessibilité des bâtiments municipaux</i> : 44 bâtiments ont été analysés à l'été 2018. Les rapports d'analyse relèvent les non-conformités qui deviennent des éléments à améliorer.</p> <p>En 2018, les bâtiments suivants ont été priorisés pour recevoir des améliorations :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Centre communautaire Rosaire-Gauthier, Chicoutimi ▶ Centre communautaire St-Alphonse, La Baie ▶ Maison pour tous, Jonquière <p><i>Réception, analyse et traitement de</i></p>
	1.2 Prioriser ceux qui sont les plus fréquentés et procéder à leur analyse.		X	X			Avoir priorisé des bâtiments avec le milieu et avoir réalisé leur analyse (rapport d'analyse).	X	X		

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCE				PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES RÉALISATION ANNÉE 2018
		2016	2017	2018	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2019-2022	
											<i>différentes requêtes touchant l'amélioration de bâtiments :</i> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Centre communautaire Shipshaw : demande d'ajout d'une porte automatique (en attente, non priorisé); ▶ Hôtel de ville de Chicoutimi : demande d'ajout d'une porte automatique (en attente, non priorisé); ▶ Marina de Shipshaw : demande d'ajout d'une rampe et d'amélioration de l'accessibilité interne au bâtiment, incluant une salle de bain accessible (non priorisé par le sous-comité, mais travaux prévus en 2019 par le Service des immeubles); ▶ Foyer de la culture à La Baie : demande d'ajout d'une porte automatique (sera priorisée dans les prochaines actions); ▶ Poste de police de La Baie : demande d'amélioration du chemin d'accès et d'ajout d'une porte automatique (en attente, non priorisé); ▶ Stade Richard-Desmeules : demande d'ajout d'une salle de bain accessible (en attente, non priorisé); ▶ Aréna Marina-Larouche : demande pour accéder à l'aréna par l'entrée secondaire (en fauteuil roulant) – demande refusée car l'entrée principale et le rez-de-chaussée sont accessibles; ▶ Club de golf et de curling de La Baie : demande pour rendre accessible le bâtiment (demande refusée).

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCE				PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES RÉALISATION ANNÉE 2018
		2016	2017	2018	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2019-2022	
	1.3 Entreprendre des actions pour améliorer l'accessibilité des bâtiments municipaux.	X	X	X			Avoir entrepris des actions d'amélioration dans certains bâtiments municipaux (préciser les bâtiments dont l'accessibilité a été améliorée).	X	X		<p>Sur les 7 bâtiments priorisés en 2017, 4 ont fait l'objet d'un mandat auprès d'une firme d'architecture, soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Chantier du Père Alex, Chicoutimi secteur nord (travaux en cours) ▶ Centre communautaire Nikitoutagan, Jonquière (travaux en attente) ▶ Centre communautaire Murdock, Chicoutimi (travaux en cours) ▶ Théâtre du Palais municipal, La Baie (travaux en cours) <p>L'appel d'offres a été lancé en novembre 2018 et une rencontre de démarrage a eu lieu en décembre avec l'entrepreneur sélectionné.</p> <p><i>Autres démarches :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Dépôt d'une demande au Fonds pour l'accessibilité pour les projets de moyenne envergure (fédéral) pour rendre accessible le sous-sol du Centre des arts et de la culture de Chicoutimi (en attente); ▶ Centre Georges-Vézina : travaux d'amélioration dans la salle de bain des hommes, nouvelle fontaine d'eau à deux niveaux et amélioration de la signalisation intérieure.
2. L'accès à certains bâtiments municipaux est	2.1 Évaluer les lieux les plus fréquentés par les personnes		X	X		<ul style="list-style-type: none"> ▶ Comité consultatif; ▶ Sous-comité Immeubles; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Avoir identifié les lieux nécessitant des correctifs pour en faciliter l'accès; ○ Avoir effectué des 	X	X		<ul style="list-style-type: none"> ▶ Centre Georges-Vézina : modification de l'emplacement de la porte à ouverture automatique pour faciliter l'accès;

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCE				PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES RÉALISATION ANNÉE 2018
		2016	2017	2018	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2019-2022	
difficile en raison de débarcadère et de chemin d'accès problématiques.	handicapées, valider la conformité de l'accès et apporter les correctifs nécessaires, le cas échéant.					<ul style="list-style-type: none"> ▶ Service du génie; ▶ Service des immeubles; ▶ Service des travaux publics. 	correctifs.				<ul style="list-style-type: none"> ▶ Centre communautaire Nikitoutagan : évaluation du chemin d'accès; ▶ Centre communautaire Murdock : aux plans d'architecture, ajouts de 2 cases de stationnement pour personnes handicapées ainsi qu'un chemin d'accès menant à la rampe; ▶ Chantier du Père Alex : aux plans d'architecture, ajouts de 2 cases de stationnement pour personnes handicapées ainsi qu'un chemin d'accès menant à la porte d'entrée accessible.
3. Des bâtiments municipaux 100 % adaptés ne sont pas fréquentés par les organismes de personnes handicapées.	3.1 Valider les besoins des organismes en matière de locaux et évaluer la possibilité de leur réserver les plages horaires nécessaires dans les immeubles ciblés.				X	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Comité consultatif; ▶ Sous-comité Immeubles; ▶ Service de la culture, des sports et de la vie communautaire. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Avoir énuméré les besoins; ○ Avoir entrepris des démarches pour valider les disponibilités des locaux; ○ Mettre à la disposition des organismes œuvrant auprès des personnes handicapées une liste des salles municipales disponibles à la location pour répondre à leurs besoins ponctuels. 	X	X		<p>La publication de la liste des salles municipales est une action réalisée dont les détails sont disponibles dans le bilan 2017.</p> <p>Deux nouvelles salles accessibles ont été rendues disponibles aux organismes œuvrant auprès des personnes handicapées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Pavillon St-Laurent, Jonquière : a été utilisée pour la tenue du camp de jour estivale d'un organisme pour personnes handicapées à l'été 2018. ▶ Centre communautaire Le Carrefour, Jonquière <p>L'information a été envoyée par courriel à tous les organismes.</p>

SECTION 3 TRANSPORT

Objectifs :

- Améliorer l'accessibilité des infrastructures de transport;
- Réduire l'isolement social;
- Aménager des environnements accessibles;
- Offrir aux personnes handicapées la possibilité de se déplacer sans contrainte;
- Accroître la participation citoyenne des personnes handicapées dans leur communauté.



OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCE				PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES RÉALISATION ANNÉE 2018
		2016	2017	2018	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2019-2022	
TRANSPORT EN COMMUN ET TRANSPORT ADAPTÉ											
1. La Société de transport du Saguenay a un plan d'action favorisant l'intégration des personnes en situation de handicap.	1.1 Mettre sur pied un sous-comité Transport permettant d'arrimer ce plan d'action à celui de la Ville pour permettre l'avancement de chacun d'eux en matière de transport accessible et cibler les actions prioritaires.		X			<ul style="list-style-type: none"> ▶ Comité consultatif; ▶ Société de transport du Saguenay. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Un sous-comité a été mis sur pied; ○ Des actions prioritaires ont été ciblées. 		X		<p>La mise sur pied du sous-comité Transport est une réalisation dont les détails sont disponibles dans le bilan 2017.</p> <p>Du sous-comité est né un comité de travail dont l'objectif était de se pencher sur les volets formation et sécurité du tableau des problématiques afin de dégager des pistes de solution. Ensuite, d'identifier des actions et de planifier des interventions relativement à l'accès au transport en commun pour les personnes handicapées.</p>

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCE				PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES RÉALISATION ANNÉE 2018
		2016	2017	2018	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2019-2022	
2. Certains arrêts d'autobus du transport régulier ou adapté ne sont pas accessibles aux personnes en situation de handicap et rendent l'utilisation du transport difficile.	2.1 Cibler les lieux d'affluence des personnes handicapées, évaluer l'accessibilité des arrêts (trottoir, abaissement, traverse, déneigement), prioriser les actions et réaliser les modifications qui s'appliquent.			X		<ul style="list-style-type: none"> ▶ Comité consultatif; ▶ Sous-comité Transport; ▶ Société de transport du Saguenay; ▶ Service du génie; ▶ Service des travaux publics. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Avoir listé les lieux d'affluence des personnes handicapées et identifié le circuit correspondant; ○ Avoir priorisé un ou deux circuits et en avoir évalué les problématiques; ○ Avoir effectué des réfections. 	X			<ul style="list-style-type: none"> ▶ Dans l'arrondissement de Chicoutimi, les circuits d'autobus ont été révisés. Sur une carte géographique de l'arrondissement, un périmètre (zone tampon) de 100 mètres a été érigé autour de chaque bâtiment, municipal ou privé, fréquenté par les personnes handicapées. Les arrêts d'autobus à proximité de ces lieux y ont été identifiés également. Ce travail permettra éventuellement d'identifier les parcours à effectuer pour se rendre à un arrêt ou un bâtiment et d'évaluer les possibilités qui permettraient de réduire ou d'éliminer les obstacles pouvant nuire aux déplacements des personnes handicapées. ▶ Recherches de modèles pour développer un ou des circuits accessibles : le comité opérerait davantage vers le développement d'arrêts accessibles dans plusieurs circuits.
3. L'utilisation du transport en commun régulier peut comporter des obstacles pour les personnes handicapées.	3.1 Identifier les obstacles et entreprendre des actions permettant de faciliter l'accessibilité au transport.	X	X	X		<ul style="list-style-type: none"> ▶ Comité consultatif; ▶ Sous-comité Transport; ▶ Société de transport du Saguenay. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Avoir identifié des obstacles; ○ Avoir entrepris des actions permettant de faciliter l'accessibilité au transport. 	X			<p>Des obstacles ont été identifiés (formation des chauffeurs d'autobus, formation des usagers ayant le potentiel de prendre le transport en commun et le sentiment de sécurité). Voici quelques actions proposées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Formations à l'accueil des personnes handicapées; ▶ Chauffeurs « ambassadeurs »; ▶ Dépliant de sensibilisation; ▶ Mise à jour des guides <i>Bienvenue à bord</i> et <i>À bord en images</i>;

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCE				PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES RÉALISATION ANNÉE 2018
		2016	2017	2018	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2019-2022	
											<ul style="list-style-type: none"> ▶ Agents multiplicateurs (personnes handicapées ayant une expérience positive dans la prise du transport en commun qui en contamineraient d'autres) <p>Un projet pilote s'est structuré. Il s'agit d'entraîner un petit groupe d'individus en déficience intellectuelle à prendre le transport en commun au lieu du transport adapté. Des collaborateurs ont été identifiés.</p>

SECTION 4

EMPLOI ET FORMATION DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Objectifs :

- Accroître la participation des personnes handicapées sur le marché du travail, sans discrimination;
- Accroître la participation citoyenne des personnes handicapées dans leur communauté;
- Sensibiliser et former le personnel en contact direct avec le public;
- Réduire l'isolement social.



OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCE				PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES RÉALISATION ANNÉE 2018
		2016	2017	2018	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2019-2022	
EMPLOI											
1. La Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics doit être respectée lors des processus d'embauche.	1.1 Indiquer l'accès à l'égalité en emploi dans tout appel de candidature et offre d'emploi.				X	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Service des ressources humaines; ▶ Comité consultatif; ▶ Sous-comité Emploi et formation des employés municipaux. 	Un libellé d'accès à l'égalité en emploi apparaît dans les offres d'emploi et appels de candidatures publiés.		X		Un libellé d'accès à l'égalité en emploi apparaît systématiquement sur toutes les offres d'emploi et appels de candidatures. <ul style="list-style-type: none"> ▶ Intégration en emploi de 3 personnes handicapées; ▶ Intégration en stage de 3 personnes handicapées dans les bibliothèques.
	1.2 S'assurer que les services soient bien accompagnés dans la démarche d'embauche d'une personne handicapée.				X		La Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics est respectée lors des processus d'embauche et un support est offert quant à la démarche.		X		Les conseillers en ressources humaines offrent support et accompagnement dans tout processus d'embauche. Exemples de mesures sur place : <ul style="list-style-type: none"> ▶ Évaluation et adaptation du poste de travail de l'employé; ▶ Processus d'accommodement;

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCE				PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES RÉALISATION ANNÉE 2018
		2016	2017	2018	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2019-2022	
										<ul style="list-style-type: none"> ▶ Consultation d'intervenants externes, au besoin (ergothérapeute, etc.); ▶ Consultation du comité santé, sécurité et bien-être, au besoin. 	
	1.3 Cerner l'information pour sensibiliser les instances concernées par l'embauche de personnel.				X		Avoir réalisé une tournée d'information auprès des instances concernées par l'embauche de personnel municipal, lorsque nécessaire.		X		Chaque année, une présentation est effectuée aux différents syndicats afin de les renseigner au sujet de la <i>Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics</i> .
2. Lors d'acquisition d'ameublement, de fourniture ou de tout autre équipement, s'assurer que l'accessibilité universelle soit prise en considération.	2.1 Consulter la politique d'approvisionnement afin de connaître l'approche et de faire les recommandations nécessaires selon le <i>Guide d'accompagnement sur l'approvisionnement en biens et services</i> développé par l'Office des personnes handicapées du Québec.			X		<ul style="list-style-type: none"> ▶ Sous-comité Emploi et formation des employés municipaux; ▶ Division des approvisionnements; ▶ Office des personnes handicapées du Québec. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Le <i>Guide d'accompagnement sur l'approvisionnement en biens et services</i> a été présenté à la division des approvisionnements; ○ La politique est appliquée lorsque requis; ○ Des recommandations ont été effectuées. 	X		Des recommandations sont faites aux gestionnaires lors de rénovations majeures afin que les achats de biens et services soient accessibles. Le 8 mai 2018, participation à un atelier de sensibilisation et d'information sur l'approvisionnement accessible aux personnes handicapées dans les municipalités québécoises offerte par l'OPHQ.	
	2.2 Sensibiliser le personnel concerné à l'importance de faire l'acquisition d'équipements adaptés au niveau de la fourniture pour répondre			X			Un outil de sensibilisation a été créé et déployé dans les différents services concernés.	X	X		En sous-comité, une sensibilisation au sujet de l'approvisionnement accessible est faite auprès des gestionnaires. Par exemple, lors de la rénovation complète de la bibliothèque d'Arvida, les éléments suivants ont été pris en compte dans le processus d'approvisionnement accessible : comptoirs d'accueil, rayonnage, tablettes, mobilier,

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCE				PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES RÉALISATION ANNÉE 2018
		2016	2017	2018	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2019-2022	
	éventuellement aux besoins spécifiques.										système d'aération, éclairage, signalisation, etc.
FORMATION – TOUS LES SERVICES MUNICIPAUX											
3. Il peut être parfois difficile de savoir comment adapter son comportement pour accueillir différents types de clientèle et leur offrir un service municipal adéquat.	3.1 Offrir une formation s'adressant aux employés qui travaillent à l'accueil afin de les outiller pour qu'ils puissent adapter leur approche envers les personnes handicapées.	X	X	X		<ul style="list-style-type: none"> ▶ Sous-comité Emploi et formation des employés municipaux; ▶ Service des ressources humaines. 	Avoir effectué des recherches pour choisir le format et le contenu les plus appropriés en fonction des besoins des employés.		X		Détails dans le bilan 2017.
							Avoir entamé les démarches pour offrir la formation.		X		42 employés ont reçu la formation à l'accueil des personnes handicapées. <ul style="list-style-type: none"> ▶ 23 janvier 2018 – Groupe mixte : personnel de soutien (secrétaires) du Service de la culture, des sports et de la vie communautaire et d'Hydro-Jonquière, personnel d'animation et médiation culturelle, préventionnistes et inspecteurs de la Sécurité incendie ▶ 20 février 2018 – Groupe mixte : personnel de soutien (secrétaires) et agentes de projets du Service de la culture, des sports et de la vie communautaire, sergent et patrouilleurs du Bureau de la sécurité des milieux du Service de la police ▶ 3 mai 2018 – Personnel de soutien (secrétaires) du Service de la culture, des sports et de la vie communautaire, personnel des parcs, plein air et arénas, et patrouilleurs du Bureau de la sécurité des milieux du Service de police.

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCE				PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES RÉALISATION ANNÉE 2018
		2016	2017	2018	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2019-2022	
	3.2 Impliquer le milieu œuvrant auprès des personnes handicapées afin de planifier et offrir une formation concernant l'accueil.		X	X			Avoir impliqué le milieu et avoir formé au moins un groupe d'employés par année.		X		Détails dans le bilan 2017. La formation à l'accueil des personnes handicapées est offerte par l'Association régionale de loisirs pour personnes handicapées (ARLPH) et le Groupement des organismes pour personnes handicapées du Saguenay (GOPHS).
FORMATION – SÉCURITÉ INCENDIE											
4. Manque d'information sur les divers handicaps, les approches à adopter et l'intervention en situation d'urgence.	4.1 Sélectionner un partenaire spécialisé afin de développer une formation adaptée à ce type de situation.		X	X		<ul style="list-style-type: none"> ▶ Service de sécurité incendie; ▶ Sous-comité Emploi et formation des employés municipaux. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Avoir créé un partenariat avec un organisme spécialisé; ○ Avoir élaboré un plan de formation. 		X		L'Association régionale de loisirs pour personnes handicapées (ARLPH) et le Groupement des organismes pour personnes handicapées du Saguenay (GOPHS) ont été ciblés pour élaborer un atelier ou une séance de sensibilisation.
	4.2 Offrir un atelier de mise à jour aux employés.						Avoir tenu un atelier.				X

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCE				PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES RÉALISATION ANNÉE 2018
		2016	2017	2018	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2019-2022	
FORMATION – SERVICE DE LA CULTURE, DES SPORTS ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE											
5. Les accompagnateurs doivent recevoir une formation sur les interventions adéquates à effectuer auprès des enfants vivant avec une situation de handicap dans le cadre des camps de jour estivaux.	5.1 Offrir une formation sur l'intervention auprès des enfants en situation de handicap.				X	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Comité consultatif; ▶ Service de la culture, des sports et de la vie communautaire. 	Avoir offert une formation par année (préciser le nombre d'accompagnateurs ayant reçu la formation).		X		Formation de 4 heures données par les intervenantes des camps de jour auprès des 15 accompagnateurs d'enfants en situation de handicap. En complément, les accompagnateurs ont reçu des fiches techniques en lien avec les types de handicap des enfants handicapés dont ils auront la charge.
6. Les employés des bibliothèques et ceux qui travaillent dans divers services ont connu quelques problématiques avec des usagers ayant un trouble de santé mentale.	6.1 Offrir aux employés des bibliothèques et autres lieux publics pertinents un atelier et/ou une mise à jour sur l'intervention en santé mentale.				X	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Comité consultatif; ▶ Service des ressources humaines; ▶ Service de la culture, des sports et de la vie communautaire. 	Avoir tenu un atelier et/ou une mise à jour sur l'intervention par année (indiquer le lieu où le personnel a participé à l'atelier).		X		Action réalisée, détails dans le bilan 2017.

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCE				PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES RÉALISATION ANNÉE 2018
		2016	2017	2018	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2019-2022	
7. Manque de formation sur le fonctionnement des nouveaux équipements adaptés lors de leur acquisition (ex. : lève-personnes, vélos adaptés).	7.1 Offrir une formation ou fournir des outils d'information permettant aux employés d'utiliser adéquatement les nouveaux équipements.				X	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Comité consultatif; ▶ Service de la culture, des sports et de la vie communautaire. 	Avoir tenu une formation (indiquer le lieu où le personnel a reçu la formation) lorsque nécessaire, ou avoir développé et remis un ou plusieurs outils d'information aux employés qui auront à utiliser les nouveaux équipements.		X		<p>Une formation intitulée « Service de location, mécanique et entretien des vélos adaptés » a eu lieu le 19 juin auprès de 4 employés de Promotion Saguenay responsables du service dans l'arrondissement de La Baie.</p> <p>Les outils suivants ont été remis à tous les employés des trois points de location afin de les outiller dans l'utilisation des vélos adaptés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Aide-mémoire (information à transmettre à l'utilisateur, consignes de sécurité, entretien des vélos) ▶ Sondage satisfaction ▶ Feuille des statistiques de location ▶ Feuille de réservation ▶ Carte des trajets suggérés
8. Méconnaissance des divers handicaps impliquant des contraintes lors de la baignade.	8.1 Offrir aux sauveteurs une formation de sensibilisation concernant les divers types de handicap.				X	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Comité consultatif; ▶ Service de la culture, des sports et de la vie communautaire. 	Avoir tenu la rencontre de formation lors de nouvelles embauches des sauveteurs.	X			Démarches en cours pour formation prévue en 2019.

SECTION 5

CULTURE, SPORTS, LOISIR ET VIE COMMUNAUTAIRE

Objectifs :

- Accroître la participation des personnes handicapées à des activités de loisirs, de sport, de tourisme et de culture;
- Accroître la participation citoyenne des personnes handicapées dans leur communauté;
- Réduire l'isolement social;
- Aménager des environnements accessibles.



OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCE				PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES RÉALISATION ANNÉE 2018
		2016	2017	2018	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2019-2022	
ACTIVITÉS DE LOISIRS, ARTISTIQUES, CULTURELLES, SPORTIVES ET COMMUNAUTAIRES											
1. Il y a un manque d'accessibilité aux activités de loisirs, artistiques, culturelles et communautaires.	1.1 Évaluer la possibilité d'établir des critères d'évaluation des activités pour offrir une meilleure intégration à ces dernières.			X		<ul style="list-style-type: none"> ▶ Comité consultatif; ▶ Sous-comité Loisir – Culture; ▶ Sous-comité Loisir – Sports & vie communautaire; ▶ Service de la culture, des sports et de la vie communautaire. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Avoir évalué la possibilité d'établir des critères d'évaluation; ○ Si cela s'avère possible, avoir développé un formulaire d'évaluation des activités. 	X			Des discussions à propos de l'accessibilité aux activités de loisir ont été amorcées.
	1.2 Effectuer le recensement des activités culturelles, artistiques, sportives et communautaires et faire l'analyse de leur	X	X	X			<ul style="list-style-type: none"> ○ Avoir fait le recensement des activités; ○ Avoir comptabilisé le nombre d'activités accessibles. 		X		Une promotion des activités accessibles a été faite auprès des organismes pour personnes handicapées. Entre autres, on compte : <ul style="list-style-type: none"> ▶ 8 activités culturelles; ▶ 3 activités artistiques;

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCE				PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES RÉALISATION ANNÉE 2018
		2016	2017	2018	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2019-2022	
	niveau d'accessibilité pour les personnes handicapées.										▶ 12 activités sportives et de plein air.
	1.3 Évaluer les solutions possibles pour améliorer l'accès à l'offre d'activités et émettre des recommandations aux gestionnaires de l'activité concernée.	X	X	X			<ul style="list-style-type: none"> ○ Avoir produit un rapport et émis des recommandations auprès des gestionnaires de l'activité concernée; ○ Avoir entrepris des actions pour améliorer l'accès à l'offre d'activités et recenser les inscriptions des personnes handicapées. 		X		Certains obstacles étant reliés à l'accessibilité des bâtiments, les recommandations ont été prises en compte dans le projet d'amélioration de l'accessibilité des bâtiments. D'autres obstacles à la participation concernaient le déneigement, les stationnements pour personnes handicapées ou autres, les suivis ont été faits auprès des gestionnaires concernés.
2. Manque d'accompagnateurs formés et disponibles pour des activités précises.	2.1 Valider la possibilité d'implanter un programme d'accompagnement.	X	X	X		<ul style="list-style-type: none"> ▶ Comité consultatif; ▶ Service de la culture, des sports et de la vie communautaire. 	Avoir validé la possibilité de créer un programme, le développer et le diffuser.		X		Un nouveau programme d'accompagnement individuel en loisir a été mis sur pied. Il a été entériné par le conseil municipal le 25 janvier 2018 et diffusé sur le site Internet.
3. De plus en plus d'enfants vivant une situation de handicap participent aux camps de jour de la Ville de Saguenay.	3.1 Offrir un service d'accompagnement et des accommodements personnalisés aux besoins de l'enfant (jumelage avec un accompagnateur, développement de systèmes d'émulation, etc.).				X	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Service de la culture, des sports et de la vie communautaire. 	Nombre d'enfants accompagnés au cours de l'été.		X		41 enfants de 5 à 12 ans en situation de handicap ont bénéficié d'un accompagnement afin de leur permettre de participer pleinement aux activités régulières des camps de jour municipaux (durée de sept semaines). Plusieurs outils d'intervention sont mis à la disposition des quatre intervenants et 18 accompagnateurs afin de répondre aux besoins spécifiques de ces jeunes.

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCE				PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES RÉALISATION ANNÉE 2018
		2016	2017	2018	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2019-2022	
4. Maintien du programme de la vignette d'accompagnement.	4.1 Poursuivre la mise à jour des activités l'acceptant et la promouvoir auprès d'organismes.				X	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Comité consultatif; ▶ Service de la culture, des sports et de la vie communautaire. 	Faire un rappel annuel du fonctionnement de la vignette auprès du personnel et avoir sensibilisé des organismes.		X		Mise à jour des activités municipales de la Ville de Saguenay et de ses partenaires sur le site internet de la VATL et promotion auprès des personnes handicapées inscrites à l'infolettre du PAIPH ainsi qu'auprès des organismes du milieu.
5. Importance de souligner la Semaine québécoise des personnes handicapées (SQPH).	5.1 Organiser annuellement une activité avec le milieu dans le cadre de la SQPH.				X	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Comité consultatif; ▶ Sous-comité Loisir – Sports & vie communautaire; ▶ Service de la culture, des sports et de la vie communautaire. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Avoir organisé un événement en lien avec les personnes handicapées pour souligner la SQPH; ○ Avoir impliqué plusieurs participants et organismes du milieu. 		X		<p>Le mercredi 6 juin 2018 au parc de la Rivière-aux-Sables dans l'arrondissement de Jonquière a eu lieu d'une activité visant à souligner la SQPH. Sous le thème « Le plaisir, c'est ma santé ! », il y a eu 87 participants (organismes, des personnes âgées, personnes handicapées, partenaires)</p> <p>Au programme :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Cardio-marche animée par des kinésiologues (programme d'exercices combinant musculation et cardio remis aux participants) ▶ Dîner et conférence d'une nutritionniste (feuilleton sur la nutrition remis aux participants) ▶ Atelier rythmé « danse folklorique et djembé » et spectacle donné par des étudiants handicapés de niveau secondaire ▶ Tirage de 15 casques de protection (vélo) <p>Autres actions de promotion de la SQPH :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Capsule « Saguenay était sur place » sur la page Facebook de la Ville (3.1 k vues) ▶ Distribution d'affiches et dépliants ▶ Diffusion d'un article à l'attention du

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCE				PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES RÉALISATION ANNÉE 2018
		2016	2017	2018	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2019-2022	
											<p>personnel municipal sur l'intranet de la Ville</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Courriel d'information au sujet de la campagne à tout le personnel
6. Besoin de séances d'initiation reliées à certains sports adaptés pour les personnes handicapées.	6.1 Évaluer les besoins de la clientèle visée et créer les séances en fonction des équipements (ex. : vélos adaptés), lorsque nécessaire.				X	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Comité consultatif; ▶ Sous-comité Loisir – Sports & vie communautaire; ▶ Service de la culture, des sports et de la vie communautaire. 	Avec le milieu, créer des séances d'initiation et les offrir à des groupes de personnes handicapées.		X		<ul style="list-style-type: none"> ▶ Exposition et essai des vélos adaptés lors de l'activité spéciale du 6 juin dans le cadre de la SQPH. ▶ Essai d'équipements adaptés sur glace en décembre 2018. Objectif : permettre à une personne ayant des limitations liées à la mobilité, temporaires ou permanentes, dans l'incapacité de patiner, à profiter d'une activité de loisir sur glace avec accompagnement dans les arénes de Saguenay (projet en développement).
7. Il n'y a pas d'activités aquatiques adaptées.	7.1 Développer des activités aquatiques adaptées.	X	X	X		<ul style="list-style-type: none"> ▶ Comité consultatif; ▶ Sous-comité Loisir – Sports & vie communautaire; ▶ Service de la culture, des sports et de la vie communautaire. 	En partenariat avec le milieu, avoir développé et offert une activité aquatique aux personnes handicapées.		X		<p>Poursuite du cours d'aquaforme adapté au Foyer des loisirs et de la culture d'Arvida.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ 2 plages horaires (mardi et mercredi) ▶ Trois sessions (hiver, printemps, automne) ▶ 3 organismes participants ▶ Environ 20 participants/session
BIBLIOTHÈQUES											
8. De nombreux travaux sont prévus afin de rénover certaines bibliothèques de la Ville de Saguenay	8.1 Lors de travaux, consulter les membres du comité consultatif afin de s'assurer que les				X	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Comité consultatif; ▶ Sous-comité Loisir – Culture; ▶ Service de la culture, des sports et de la vie communautaire 	Avoir consulté les membres du comité consultatif et pris en considération leurs commentaires dans l'élaboration des plans et dans les achats		X		À la suite de la rénovation de la bibliothèque d'Arvida, il y a eu, le 7 juin et le 21 novembre 2018, des visites d'évaluation de l'accessibilité (extérieure et intérieure) effectuées par une ergothérapeute et un spécialiste en mobilité et orientation du Centre de réadaptation en déficience

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCE				PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES RÉALISATION ANNÉE 2018
		2016	2017	2018	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2019-2022	
											physique (CRDP) Le Parcours du CIUSSS Saguenay–Lac-Saint-Jean. Un rapport a été transmis au gestionnaire concerné. Les recommandations seront prises en compte dans les normes d’accessibilité reliées aux bâtiments municipaux.
9. Manque de matériel adapté aux différents usagers vivant une situation de handicap.	9.1 Analyser les besoins des usagers en situation de handicap et faire l’acquisition de matériel adapté.				X	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Comité consultatif; ▶ Sous-comité Loisir – Culture; ▶ Service de la culture, des sports et de la vie communautaire. 	Énumérer la liste des achats effectués.		X		Consultation du sous-comité Loisir – Culture et proposition d’ajout de barres d’appui pour faciliter le transfert entre un fauteuil roulant et un fauteuil fixe dans les zones de lecture à la bibliothèque.
10. Les services adaptés aux besoins des personnes handicapées ne sont pas connus.	10.1 Faire connaître les services adaptés par la création d’une brochure et la promotion auprès des organismes, résidences, etc.	X	X			<ul style="list-style-type: none"> ▶ Service des communications et des relations avec les citoyens; ▶ Service de la culture, des sports et de la vie communautaire. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Avoir réalisé la brochure; ○ Avoir effectué la visite d’un établissement fréquenté par des personnes handicapées, par année. 		X		Action réalisée. Détails disponibles dans les bilans 2016 et 2017.
11. Absence d’un système audio pour les expositions permanentes et semi-permanentes dans les bibliothèques.	11.1 Étudier la possibilité d’avoir un support audio pour ces expositions.	X	X	X		<ul style="list-style-type: none"> ▶ Comité consultatif; ▶ Sous-comité Loisir – Culture; ▶ Service de la culture, des sports et de la vie communautaire. 	Avoir fait l’acquisition d’équipement.	X			Nouveau projet visant à rendre accessible certaines expositions permanentes par l’ajout d’un système audio. Consultation au besoin.
12. Un service de prêt de livre adapté est offert à la Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) et il peut être difficile d’utiliser ce service.	12.1 Offrir un soutien aux personnes vivant avec un handicap visuel désirant s’inscrire et rechercher des documents.		X			<ul style="list-style-type: none"> ▶ Service de la culture, des sports et de la vie communautaire. 	Avoir inscrit ce soutien dans la brochure et offrir le service.		X		Action réalisée. Détails disponibles dans le bilan 2016.

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCE				PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES RÉALISATION ANNÉE 2018
		2016	2017	2018	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2019-2022	
ÉVÉNEMENTS											
13. Il peut être difficile pour les personnes handicapées d'avoir une place adaptée à leurs besoins lors de manifestations culturelles, sportives ou communautaires.	13.1 Sensibiliser les promoteurs à offrir et à faire respecter les emplacements adéquats réservés aux personnes handicapées dans les salles de spectacle, les arénas et les parcs extérieurs.				X	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Comité de soutien aux événements; ▶ Comité consultatif; ▶ Sous-comité Loisir – Sports & vie communautaire; ▶ Service de la culture, des sports et de la vie communautaire. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Avoir créé un outil de sensibilisation soulignant l'importance de prévoir des emplacements réservés aux personnes handicapées et l'avoir distribué à différents promoteurs; ○ Ajouter un point au post-mortem pour valider que cela est respecté. 	X			<ul style="list-style-type: none"> ▶ Un point a été ajouté au post-mortem d'un événement organisé par un promoteur afin que le comité de soutien aux événements puisse effectuer des suivis en la matière. ▶ Une rencontre de démarrage du projet de conception d'un outil de sensibilisation a eu lieu. Des recherches ont été effectuées pour recenser toutes les mesures favorisant l'accessibilité et facilitant les déplacements. La réalisation de l'outil est planifiée en 2019. ▶ Des recherches sont en cours pour changer le modèle de cache-fils utilisé pour les événements dans le but de faciliter les déplacements sur les lieux. ▶ 10 tables à pique-nique adaptées ont été ajoutées à l'inventaire des équipements prêtés aux promoteurs. Un ratio table à pique-nique régulière VS adaptée est dorénavant obligatoire.
	13.2 Lorsque la Ville agit comme promoteur d'un événement, prévoir systématiquement ce type d'emplacement.				X		Sensibiliser les inspecteurs des événements à évaluer l'accessibilité.		X		Des événements dont la Ville était le promoteur ont eu lieu. L'accessibilité a été prise en compte. Par contre, dans certains cas, des lacunes ont été observées et des recommandations ont été faites auprès des gestionnaires concernés.

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCE				PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES RÉALISATION ANNÉE 2018
		2016	2017	2018	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2019-2022	
14. Faible offre d'activités pour les personnes handicapées lors des événements grand public.	14.1 Inclure des volets pour les personnes handicapées dans des événements sportifs de masse.				X	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Comité de soutien aux événements; ▶ Comité consultatif; ▶ Sous-comité Loisir – Sports & vie communautaire; ▶ Service de la culture, des sports et de la vie communautaire. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Avoir sensibilisé au moins deux promoteurs à l'inclusion d'un volet pour les personnes handicapées aux événements sportifs; ○ Pour les promoteurs intéressés à inclure un volet pour personnes handicapées, lui offrir aide et références. 	X			<ul style="list-style-type: none"> ▶ Une rencontre a eu lieu pour établir une liste des promoteurs organisant des événements sportifs de masse. ▶ Le 8 juin, un fauteuil hippocampe a été prêté à la Polyvalente de Jonquière afin de permettre la participation d'une étudiante dans un événement de course (3-4 km) organisé par l'école.
LIEUX ET ÉQUIPEMENTS											
15. Difficulté d'accès à certains équipements de loisir.	15.1 Prioriser et effectuer l'aménagement des infrastructures de loisir qui devraient être accessibles aux personnes handicapées (sentiers urbains, tables de pique-nique, matériel spécialisé, etc.) en vue d'une plus grande accessibilité.				X	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Comité consultatif; ▶ Sous-comité Loisir – Sports & vie communautaire; ▶ Service du génie; ▶ Service de la culture, des sports et de la vie communautaire. 	Rendre accessible au moins un équipement de loisir par année et informer le milieu lors d'achat ou de mise en place d'un nouvel équipement.		X		6 tables à pique-niques adaptées ont été aménagées au Chantier du Père Alex pour répondre aux besoins d'un organisme pour personnes handicapées pendant son camp de jour estival.
16. Manque d'information concernant l'accessibilité des lieux offrant des activités.	16.1 Inventorier tous les locaux et espaces extérieurs offrant des lieux adaptés où des activités se déroulent et où il serait possible d'en organiser.				X	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Comité consultatif; ▶ Service de la culture, des sports et de la vie communautaire. 	Avoir mis à jour l'inventaire des locaux et espaces extérieurs dans les trois arrondissements, et ce, chaque année.		X		Une vérification de l'inventaire des locaux accessibles a été faite; la liste est disponible dans le <i>Guide des services offerts aux personnes handicapées</i> .

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCE				PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES RÉALISATION ANNÉE 2018
		2016	2017	2018	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2019-2022	
	16.2 Informer les employés de la Ville et les citoyens des lieux adaptés.		X	X			Avoir diffusé l'information aux employés de la Ville et aux citoyens par l'entremise d'un dépliant et d'un publipostage auprès des usagers du transport adapté.		X		Participation à titre d'exposant et animation d'une conférence sur l'accessibilité universelle au Salon Info-Aînés organisé par la Ville. Promotion des services et infrastructures adaptées aux personnes handicapées auprès des visiteurs (2 300 visiteurs dont une cinquantaine se sont arrêtés prendre de l'information au kiosque PAIPH).
17. Les vélos adaptés gagnent en popularité.	17.1 Maintenir le service de location des vélos adaptés et en faire la promotion annuellement afin d'informer la population du maintien du service.				X	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Comité consultatif; ▶ Sous-comité Loisir – Sports & vie communautaire; ▶ Service de la culture, des sports et de la vie communautaire. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Avoir maintenu le service et l'avoir adapté à la demande; ○ Avoir augmenté le nombre de locations annuelles. 		X		<p>Promotion du service par le biais de différents moyens de communication (nouveau : ajout des renseignements sur le site Internet de Promotion Saguenay).</p> <p>Au total, il y a eu 70 locations de vélos pour la période du 20 mai au 31 août :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ 5 locations à La Baie; ▶ 1 location à Jonquière; ▶ 64 locations à Chicoutimi. <p>Une formation a été donnée au personnel responsable des locations à La Baie. Tous les outils de travail ont été mis à jour et transmis aux équipes.</p>

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCE				PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES RÉALISATION ANNÉE 2018
		2016	2017	2018	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2019-2022	
MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION FAVORISANT L'INTÉGRATION DES PERSONNES HANDICAPÉES											
18. Nécessité d'avoir des évènements rassembleurs, d'échanges et de mises à jour d'information entre les organismes et différents services de la Ville.	18.1 Former des sous-comités qui réuniront des membres du comité consultatif et des services municipaux concernés afin de déployer les actions inscrites au plan d'action à l'égard des personnes handicapées.				X	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Comité consultatif; ▶ Comité de travail. 	Préciser le nombre de sous-comités formés et de rencontres annuellement.		X		<p>Les différents collaborateurs au PAIPH se sont rencontrés tout au cours de l'année afin d'assurer la réalisation des actions. En plus de quelques rencontres de comités de projet, il y a eu :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ 3 rencontres du comité des représentants municipaux; ▶ 2 rencontres du sous-comité Aménagement urbain; ▶ 5 rencontres du sous-comité Communication; ▶ 1 rencontre du sous-comité Emploi & formation des employés municipaux; ▶ 1 rencontre du sous-comité Immeubles; ▶ 1 rencontre du sous-comité Sécurité, prévention et intervention; ▶ 2 rencontres du sous-comité Transport.
	18.2 Organiser une rencontre triennale avec les services municipaux et organismes qui œuvrent pour les personnes handicapées afin d'identifier les priorités d'un prochain plan d'action.			X			Avoir organisé une rencontre triennale et avoir identifié les priorités pour le prochain plan d'action.		X		<p>Une grande rencontre de planification stratégique a été réalisée le 1^{er} novembre 2018. Cette rencontre avait pour objectifs d'apporter un regard bilan-perspectives en vue de l'écriture du prochain plan d'action, de valider le niveau de participation des membres et d'amener des solutions innovantes à certains défis.</p> <p>Au total, 15 membres du comité consultatif et 18 membres du comité de travail y ont participé.</p>

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCE				PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES RÉALISATION ANNÉE 2018
		2016	2017	2018	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2019-2022	
19. Favoriser les échanges entre les organismes et la municipalité pour les suivis d'information et de projets ainsi que la mise en œuvre du plan d'action.	19.1 Maintenir la ressource permanente attitrée à la mise en œuvre du PAIPH pour faciliter les liens entre les organismes et la Ville.				X	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Service des ressources humaines; ▶ Comité consultatif; ▶ Comité de travail; ▶ Service de la culture, des sports et de la vie communautaire. 	Avoir maintenu la ressource pour le programme du PAIPH.		X		<ul style="list-style-type: none"> ▶ Reconduction du contrat de la ressource PAIPH pour l'année 2017. ▶ Production de la mise à jour 2018 et du bilan des réalisations 2017 du plan d'action 2016-2018. ▶ Rétroaction au comité de travail à propos des dépôts de la mise à jour et du bilan à l'OPHQ. Discussion autour des propositions de l'OPHQ. ▶ Coordination et animation des comités et sous-comités. ▶ Le 8 mai 2018, participation à un atelier de l'OPHQ portant sur l'approvisionnement accessible aux personnes handicapées. ▶ Le 5 juin, participation à un webinaire de Formation AlterGo « Accessibilité universelle en loisir - développer sa trousse d'outils pour y contribuer ». ▶ Réalisation du portrait des organismes pour personnes handicapées desservant le territoire de la Ville de Saguenay.
20. Les employés responsables des travaux pour les bâtiments, les équipements, l'aménagement urbain et le déneigement ont avantage à connaître les éléments de base	20.1 Planifier une activité de sensibilisation sur les bases de l'accessibilité universelle, pertinente pour les travaux à effectuer par les employés municipaux.				X	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Comité consultatif ▶ Comité de travail 			X		<ul style="list-style-type: none"> ▶ Lors de l'activité spéciale organisée dans le cadre de la SQPH, il y a eu la participation de six employés municipaux des secteurs suivants : <ul style="list-style-type: none"> ○ Sécurité incendie ○ Arts, culture et bibliothèques ○ Plein air et communautaire ▶ Dans le cadre de la SQPH, un message de sensibilisation a été envoyé par courriel à tous les employés municipaux et intégré à

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCE				PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES RÉALISATION ANNÉE 2018
		2016	2017	2018	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2019-2022	
de l'accessibilité universelle.											l'intranet.
21. Divers programmes, recherches et projets sont développés dans les autres municipalités du Québec à l'égard des personnes handicapées.	21.1 Participer aux études portant sur le sujet, à certains colloques et programmes afin de faire connaître les actions du PAIPH.				X	<ul style="list-style-type: none"> Service de la culture, des sports et de la vie communautaire. 	Avoir participé à des études, des colloques ou des programmes pertinents.		X		<ul style="list-style-type: none"> Participation dans le cadre d'un projet de recherche mené à l'Université Laval portant sur les diverses stratégies pouvant être utilisées pour favoriser l'inclusion sociale des personnes présentant une déficience intellectuelle à travers les activités sportives – Diffusion d'un sondage dans notre réseau (organismes sportifs, culturels, artistiques, communautaires). Élaboration du dossier de candidature pour le prix <i>À part entière</i> et dépôt du dossier par voie électronique.
	21.2 Créer un réseautage avec les autres municipalités ayant un plan d'action pour l'intégration des personnes handicapées pour partager les expériences dans l'avancement des plans d'action.				X		Avoir discuté avec d'autres municipalités (identifier le nom des municipalités et le sujet).		X		Action réalisée. Détails dans le bilan 2017.

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCE				PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES RÉALISATION ANNÉE 2018
		2016	2017	2018	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2019-2022	
22. Certaines personnes vivant une situation de handicap affirment vivre certains problèmes quant à l'accessibilité des différentes publications mises en ligne sur le site Internet de la Ville de Saguenay (PDF).	22.1 Valider avec le Service des communications les modifications pouvant être apportées pour faciliter la lecture et la compréhension des différentes publications mises en ligne par la Ville de Saguenay.			X		<ul style="list-style-type: none"> ▶ Service des communications et des relations avec les citoyens. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Avoir identifié les solutions pertinentes; ○ Avoir effectué les modifications nécessaires. 		X		Le nouveau site Internet de la Ville est très convivial. Il intègre les normes d'accessibilité recommandées, permet à l'internaute d'augmenter ou de diminuer la grosseur des caractères. Les problèmes reliés aux publications en format PDF ont été réglés.
PARCS ET ESPACES VERTS											
23. Maintenir la consultation quant aux divers handicaps et à l'adaptation des parcs récréatifs.	23.1 Impliquer les membres du comité consultatif lors du choix des modules et de la mise en œuvre des plans lors de l'élaboration des parcs.				X	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Sous-comité Loisir – Sports & vie communautaire; ▶ Service du génie; ▶ Service de la culture, des sports et de la vie communautaire. 	Avoir consulté et demandé l'expertise de divers partenaires lors de la création de certains parcs.		X		Action réalisée. Détails disponibles dans les bilans 2016 et 2017.

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCE				PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES RÉALISATION ANNÉE 2018
		2016	2017	2018	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2019-2022	
24. L'accès à certains parcs est inexistant ou déficient et il y a une absence de modules de jeux adaptés.	24.1 Mettre à jour l'inventaire des parcs afin de vérifier l'accessibilité aux équipements et effectuer les modifications nécessaires.				X	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Service du génie; ▶ Service de la culture, des sports et de la vie communautaire. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Avoir mis à jour l'inventaire des parcs annuellement; ○ Avoir fait connaître les parcs accessibles. 		X		<ul style="list-style-type: none"> ▶ Dépôt de projet dans le cadre d'un appel à tous du <i>Projet Espaces</i> (projet ayant pour but de recenser les projets de parcs afin de concevoir un répertoire de bonnes pratiques). Les projets de parcs ayant été déposés sont : parc Mars, parc Alcide-Reid, parc Rosaire-Gauthier, parc de la Rivière-du-Moulin. L'initiative a pour but de faire connaître les parcs accessibles à Saguenay. ▶ Mention de notre municipalité dans la fiche sur le cyclisme et sur les aires de jeux à l'intérieur du nouveau guide sur le plein air accessible conçu par l'organisme Kéroul et disponible en ligne sur leur site Internet. La promotion du guide a été faite par communiqué de presse et sur leur page Facebook. ▶ En vue de bonifier le parc Alcide-Reid et faire connaître son concept d'accessibilité, un projet de panneau d'interprétation a été mis sur pied. Il y a eu deux rencontres du comité. ▶ Une invitation à aller visiter et évaluer l'appréciation du parc Alcide-Reid a été lancée à tous les organismes pour personnes handicapées impliqués dans le PAIPH. Un organisme a renvoyé son questionnaire d'appréciation.

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCE				PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES RÉALISATION ANNÉE 2018
		2016	2017	2018	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2019-2022	
PISCINES EXTÉRIEURES											
25. Les vestiaires des piscines extérieures ne sont pas adaptés.	25.1 Effectuer la réfection des vestiaires.		X	X		<ul style="list-style-type: none"> ▶ Service des immeubles; ▶ Service de la culture, des sports et de la vie communautaire. 	Avoir réalisé la réfection d'au moins un vestiaire durant le plan d'action.	X			<p>Avancement du projet de réfection du vestiaire de l'aréna Marina-Larouche (servant à la piscine extérieure) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Analyse des besoins; ▶ Proposition de plan architectural par le Service des immeubles
PISTES CYCLABLES											
26. L'entretien des pistes cyclables est problématique.	26.1 Faire l'analyse de l'état des pistes cyclables (chaussée, descentes, trottoirs) et poser les actions nécessaires.				X	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Centre alternatif de déplacement urbain du Saguenay (CADUS); ▶ Véloroute des Bleuets; ▶ Association du Horst de Kénogami; ▶ Service du génie; ▶ Service des travaux publics; ▶ Comité consultatif; ▶ Service de la culture, des sports et de la vie communautaire. 	Avoir fait l'inventaire et apporté des modifications aux endroits les plus urgents.		X		Le marquage au sol a été entièrement fait sur tout le réseau cyclable.
	26.2 Sensibiliser les travailleurs œuvrant sur les pistes, mais également à proximité, quant à l'importance de l'état des pistes cyclables.				X		Avoir créé un outil de sensibilisation et l'avoir distribué.		X		Une évaluation de l'état global des pistes ainsi qu'un aperçu des investissements nécessaires ont été déposés et acceptés par la Direction générale.
27. Il existe une problématique de partage des pistes cyclables entre les différents utilisateurs.	27.1 Poursuivre la sensibilisation des utilisateurs à la cohabitation sur les pistes cyclables.	X	X	X		<ul style="list-style-type: none"> ▶ Association du Horst de Kénogami; ▶ Comité consultatif; ▶ Service des communications et des relations avec les citoyens; ▶ Service du génie; 	Avoir poursuivi la sensibilisation des utilisateurs des pistes cyclables et des utilisateurs d'aide à la mobilité motorisée (AMM).		X		<ul style="list-style-type: none"> ▶ Mise en ligne sur le site Web de la Ville du feuillet explication du projet pilote au sujet des aides à la mobilité motorisée du ministère des Transports, lequel est en vigueur jusqu'au 1^{er} juin 2020. ▶ Diffusion de l'information et du feuillet par courriel aux organismes du milieu.

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCE				PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES RÉALISATION ANNÉE 2018
		2016	2017	2018	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2019-2022	
						<ul style="list-style-type: none"> Service de la culture, des sports et de la vie communautaire. 	Avoir étendu la campagne de sensibilisation aux arrondissements de Chicoutimi et de La Baie.			X	
PLANS D'EAU											
28. Absence de quais et d'embarcations adaptés.	28.1 Recherche et acquisition de quais et d'embarcations nautiques pour les plans d'eau ciblés.			X		<ul style="list-style-type: none"> Comité consultatif; Sous-comité Loisir – Sports & vie communautaire; Service de la culture, des sports et de la vie communautaire. 	Avoir validé la faisabilité et la pertinence d'un tel projet. Si cela s'avère concluant, faire l'acquisition du matériel pertinent.		X		Analyse d'une requête pour l'accès au quai et aux embarcations nautiques à la Marina de Shipshaw. Le bâtiment sera amélioré au niveau de l'accessibilité (intérieure et extérieure).
SENTIERS PÉDESTRES											
29. Absence de circuits animés adaptés aux personnes handicapées.	29.1 Cibler un parc où il pourrait être pertinent de développer un programme d'animation, et faire les modifications nécessaires, selon le programme.			X		<ul style="list-style-type: none"> Comité consultatif; Sous-comité Loisir – Sports & vie communautaire; Groupe Nature Animée; Service de la culture, des sports et de la vie communautaire. 	Mettre en place le projet et créer un partenariat avec le Groupe Nature Animée.	X			Projet de développement d'un sentier découverte au parc de la Rivière-du-Moulin : <ul style="list-style-type: none"> Les sentiers ont été ciblés; Les personnes handicapées ainsi que leurs représentants ont été rencontrés pour identifier leurs besoins.
30. Aucune mise à jour des symboles destinés aux personnes handicapées n'est effectuée dans les sentiers.	30.1 Connaître les symboles, évaluer leur mise en place dans les parcs et effectuer la mise à jour ainsi qu'une vérification annuelle de leur état.			X		<ul style="list-style-type: none"> Comité consultatif; Sous-comité Loisir – Sports & vie communautaire; Service de la culture, des sports et de la vie communautaire. 	<ul style="list-style-type: none"> Avoir vérifié que la signalisation des pourcentages de pente des parcs est présente; Avoir ajouté le symbole d'accessibilité universelle à l'entrée des sentiers répondant aux normes. 	X			Projet de développement d'un sentier découverte au parc de la Rivière-du-Moulin : <ul style="list-style-type: none"> La signalisation présente dans les sentiers ciblés dans le cadre du projet sera analysée; À court terme, des panneaux de signalisation avec le symbole d'accessibilité universelle seront ajoutés à l'entrée du sentier des vélos adaptés.

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCE				PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES RÉALISATION ANNÉE 2018
		2016	2017	2018	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2019-2022	
31. Les panneaux d'information et d'interprétation sont non accessibles.	31.1 Effectuer l'inventaire des parcs possédant des panneaux d'information et d'interprétation, et identifier les obstacles à leur accessibilité.			X		<ul style="list-style-type: none"> ▶ Comité consultatif; ▶ Sous-comité Loisir – Sports & vie communautaire; ▶ Service de la culture, des sports et de la vie communautaire. 	Avoir rédigé l'inventaire des parcs possédant des panneaux d'information et d'interprétation et avoir identifié les obstacles à leur accessibilité.	X			Un comité a travaillé sur le projet d'ajout de panneaux d'interprétation au parc Alcide-Reid dans l'arrondissement de Jonquière. Le but est d'augmenter le nombre de personnes handicapées fréquentant le parc, informer le public de la vocation du parc et bonifier l'expérience de loisir à l'intérieur du parc.

SECTION 6

SÉCURITÉ, PRÉVENTION ET INTERVENTION

Objectifs :

- Aménager des environnements accessibles;
- Accroître le sentiment de sécurité et la sécurité physique des personnes handicapées;
- Favoriser l'adaptation des divers types d'interventions menées par les policiers et/ou pompiers en situation d'urgence auprès des personnes handicapées.



OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCE				PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES RÉALISATION ANNÉE 2018
		2016	2017	2018	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2019-2022	
SÉCURITÉ INCENDIE											
1. Difficulté à identifier et localiser les personnes handicapées vivant seules et ne pouvant évacuer en cas d'urgence.	1.1 Faire la promotion du programme d'intervention en mesures d'urgence auprès des personnes handicapées vulnérables aux personnes handicapées vivant seules et ne pouvant évacuer en cas d'urgence.				X	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Comité consultatif; ▶ Sous-comité Sécurité, prévention et intervention; ▶ Service de sécurité incendie. 	Avoir effectué la promotion du programme auprès des organismes du comité consultatif et des divers programmes du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS).			X	<p>Le 31 décembre 2018, 268 personnes handicapées vulnérables étaient inscrites au programme. Une mise à jour est faite une fois par année, opération au cours de laquelle la date d'inscription est remplacée par la date de la journée de vérification. Moyens promotionnels utilisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Courriel au comité consultatif PAIPH; ▶ Site Internet de la Ville (dépliant d'information et formulaire d'inscription téléchargeables en format PDF); ▶ Visites des bâtiments municipaux lors d'inspections ou de programmes de

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCE				PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES RÉALISATION ANNÉE 2018
		2016	2017	2018	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2019-2022	
											<ul style="list-style-type: none"> sensibilisation du public; ▶ Promotion du programme par les inspecteurs; ▶ Les intervenants des établissements de santé et de services sociaux (CIUSSS, CLSC, CRDP) collaborent à la promotion et à la référence du programme; ▶ Par les organismes œuvrant auprès des personnes handicapées.
2. Manque de participation aux exercices d'évacuation des occupants des lieux d'hébergement.	2.1 Élaborer et diffuser un programme pour sensibiliser les occupants et le personnel des lieux d'hébergement (de personnes handicapées et aînées) à l'importance des exercices.				X	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Comité consultatif; ▶ Sous-comité Sécurité, prévention et intervention; ▶ Service de sécurité incendie. 	Appliquer le schéma de couverture de risques sur le territoire et tenir au moins une cinquantaine de rencontres par année dans les lieux d'hébergement et autres bâtiments.		X		Des 20 exercices d'évacuation effectués au courant de l'année, 86 personnes handicapées y ont participé.
	2.2 Évaluer les délais d'intervention et valider les plans d'urgence avec les occupants.				X	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Comité consultatif; ▶ Sous-comité Sécurité, prévention et intervention; ▶ Service de sécurité incendie. 	Avoir amélioré les délais d'intervention et optimisé les plans d'urgence en comparant les années antérieures.		X		Pour chaque intervention d'urgence ou exercices d'évacuation, le plan d'urgence est révisé et des recommandations d'amélioration sont émises en fonction des résultats obtenus.
3. Il n'y a pas de consigne claire ni de schéma précis pour l'évacuation des employés et des	3.1 S'assurer que chaque édifice municipal ait un plan d'évacuation à jour.				X	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Service de sécurité incendie; ▶ Sous-comité Sécurité, prévention et intervention; 	Avoir mis le plan d'évacuation à jour dans chaque édifice municipal.		X		Tous les bâtiments municipaux ont un plan d'évacuation à jour. Par ailleurs, lorsque des modifications sont réalisées à l'intérieur d'un de ces bâtiments, le Service des immeubles effectue la mise à jour du plan d'évacuation.

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCE				PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES RÉALISATION ANNÉE 2018
		2016	2017	2018	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2019-2022	
citoyens en situation de handicap dans les édifices municipaux.	3.2 Planifier et pratiquer un exercice d'évacuation des édifices municipaux avec des citoyens ayant des limitations.				X	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Service des communications et des relations avec les citoyens. 	Avoir expérimenté un exercice d'évacuation avec des personnes handicapées dans des édifices municipaux.		X		Une rencontre d'évaluation et d'échange à propos de l'évacuation du sous-sol de l'église Christ-Roi avec l'organisme pour personnes handicapées y tenant des activités. Les enjeux ont été identifiés et le plan d'urgence en prend compte.
SERVICE DE POLICE											
4. Il est possible que les interventions policières ainsi que le traitement judiciaire ne soient pas adaptés à la réalité des personnes en situation de handicap.	4.1 S'assurer que les policiers et les intervenants de la cour municipale aient une meilleure connaissance de la réalité des personnes en situation de handicap afin d'adapter leurs interventions.		X	X		<ul style="list-style-type: none"> ▶ Comité consultatif; ▶ Sous-comité Sécurité, prévention et intervention; ▶ Service de police. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Avoir validé auprès des policiers et des intervenants de la cour, le besoin d'améliorer les connaissances quant à leurs interventions auprès des personnes handicapées; ○ Avoir créé un outil de sensibilisation et mis sur pied des activités de sensibilisation auprès des policiers. 		X		Action réalisée. Détails dans le bilan 2017.

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCE				PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES RÉALISATION ANNÉE 2018
		2016	2017	2018	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2019-2022	
5. Il y a un manque de respect des espaces de stationnement réservés aux personnes handicapées.	5.1 Mettre en place une campagne de sensibilisation afin de faire respecter les espaces de stationnement réservés.			X		<ul style="list-style-type: none"> ▶ Comité consultatif; ▶ Sous-comité Communication; ▶ Service des communications et des relations avec les citoyens; ▶ Service de police. 	Avoir développé et tenu une campagne de sensibilisation.		X		<p>La campagne de sensibilisation au respect des stationnements pour personnes handicapées s'est déroulée du 10 au 28 septembre 2018. Le message principal « Vous voulez ma place? Prenez aussi mon handicap » a interpellé la population et l'a fait réfléchir à propos des impacts du non-respect de ces espaces réservés sur les personnes handicapées détentrices d'une vignette. Il y a eu une conférence de presse de lancement le 11 septembre 2018.</p> <p>Bilan – Volet sensibilisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ 12 affiches géantes installées dans des stationnements réservés; ▶ 11 personnes handicapées bénévoles ont distribué 250 dépliant et sensibilisé la population dans les bibliothèques de Saguenay (Chicoutimi, La Baie, Jonquière et Arvida) et à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC); ▶ La tenue d'un kiosque pendant deux jours au centre d'achat avec des personnes handicapées bénévoles et les préventionnistes du Service de police de Saguenay a permis de rencontrer et distribuer au moins 600 dépliant. <p>Bilan – Volet opérations policières :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ 66 opérations policières; ▶ 13 avertissements ont été faits auprès d'automobilistes; ▶ 99 constats d'infraction émis.

Nous tenons à remercier tous les intervenants ayant participé à la réalisation de ce plan d'action triennal qui vise l'intégration des personnes handicapées de la Ville de Saguenay pour **2016, 2017 et 2018.**



Et ses collaborateurs :



- ▶ Conseil des aînés
- ▶ Citoyens bénévoles en situation de handicap de la Ville de Saguenay